

Dr. Howland: I think the Minister is using the words of the act. Now that we have this control the board should deem oil as gas, and under this act of ours we have to ensure that the estimated oil requirements in Canada are met before any surplus is allowed to be exported. That is really what we are saying here. We have got to take some interim action immediately, of course, but we will proceed to a hearing to seek the advice of the interested public to advise us how they think we should approach this matter. Should we put a reserve aside as we do with natural gas? Should we allow for 15 times accumulative demand, 15 times one year—five years? These things are all going to be quite out in the open so that the board can assess the best method of assuring that Canadian demand is met.

Mr. Douglas: So there will be no controls as of tomorrow then?

Dr. Howland: Yes, there will be controls, but we cannot proceed . . .

• 2130

Mr. Macdonald (Rosedale): March 1.

Dr. Howland: Yes, March 1—sorry. But we cannot proceed to make these determinations without some access to the public and to people who have some of the practical problems to deal with; but we will have to implement control as of March 1 to ensure the purposes for which the government introduced this, so that we do not have the problem in March or any time later that there will not be supplies available for Canadians.

Mr. Douglas: Thank you very much.

The Chairman: Mr. McRae.

Mr. McRae: I am kind of concerned. Look at figure I without the overlay. I think your overlay does not change the pattern very much.

I would just like to make sure that I understand the curves that we are looking at here. The broken line curve is a total demand curve, is it?

Mr. Stabback: Yes.

Mr. McRae: The straight line curves are supply and demand curves rationalized, or are they supply curves?

Mr. Stabback: The bottom line, Mr. McRae, is the demand curve for Canadian requirements west of the Ottawa Valley line.

Mr. McRae: The top solid line is a supply curve?

Mr. Stabback: That is a projection of the total supply that would be available, taking into account conventional crude reserves, oil sand production and, when we get over to the right-hand side, Mackenzie Delta production.

Mr. McRae: What is bothering me particularly is that total demand curve which is growing, I would estimate, at about a rate of 10 per cent per year, give or take one or two percentage points. Exponentially, we would have a total demand for oil which would double about every eight or nine years, and it would seem to me that one of the difficulties with this chart is that it does not go beyond 1985. I suspect that at about 2015 we are going to run out completely if this particular demand curve holds.

M. Howland: Le ministre emploie des termes de la loi. Maintenant que nous avons ce contrôle, l'Office se devra de traiter le pétrole comme le gaz, et aux termes de notre loi, il faut nous assurer que les besoins de pétrole prévus au Canada sont satisfaits avant que tout excédent ne soit autorisé à être exporté. Ce que nous disons ici revient vraiment à cela. Bien entendu, il nous faut prendre immédiatement certaines mesures intérimaires, mais nous continuerons à rechercher conseil auprès des personnes concernées afin qu'elles nous indiquent leur pensée quant à la manière de traiter cette question. Devrions-nous prévoir une réserve comme nous le faisons pour le gaz naturel? Devrions-nous permettre une réserve égale à l'équivalent de 15 ans, dans le rapport de 15 pour 1 ou 15 pour 5? Ces questions feront l'objet de discussions ouvertes à tout le monde afin que l'Office puisse déterminer quelle est la meilleure méthode de s'assurer que la demande canadienne est satisfaite.

M. Douglas: Par conséquent, les contrôles ne seront donc pas pour demain?

M. Howland: Si, il y aura des contrôles, mais nous ne pouvons commencer . . .

M. Macdonald (Rosedale): Le 1^{er} mars.

Dr. Howland: Oui, le 1^{er} mars—désolé. Mais nous ne pouvons commencer à faire ces déterminations sans nous adresser au public et aux gens qui doivent résoudre certains problèmes pratiques; mais nous devons mettre en œuvre des moyens de contrôle au 1^{er} mars afin que les buts visés par le gouvernement soient respectés et afin que ni en mars, ni plus tard, nous n'ayons à résoudre le problème d'un manque d'approvisionnement pour le Canada.

M. Douglas: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur McRae.

M. McRae: Je suis un peu tracassé. Examinons la figure 1 sans tenir compte du chevauchement. Je pense que votre chevauchement ne change pas beaucoup le schéma d'ensemble.

J'aimerais être sûr de bien comprendre les courbes que nous étudions ici. La ligne brisée représente les demandes globales, n'est-ce pas?

M. Stabback: Oui.

M. McRae: Les courbes ininterrompues représentent une rationalisation de l'offre et de la demande ou représentent-elles plutôt les courbes de l'offre?

M. Stabback: La ligne inférieure, monsieur McRae, est la courbe de la demande pour ce qui est des besoins du Canada à l'ouest de la Vallée de l'Outaouais.

M. McRae: Et la grosse ligne au-dessus est la courbe de l'offre?

M. Stabback: Il s'agit d'une projection de l'offre globale disponible qui tient compte des réserves traditionnelles en brut, de la production à partir des sables pétroliers et, à droite, de la production du Delta du Mackenzie.

M. McRae: Ce qui me préoccupe en particulier c'est l'accroissement de la courbe de la demande globale qui se manifeste, d'après moi, à un rythme annuel de 10 p. 100, à un ou deux points près. Une exponentielle nous donnerait la demande globale pour le pétrole qui doublerait tous les huit ou neuf ans environ, et il me semble que l'une des difficultés c'est justement le fait que le tableau ne va pas plus loin que 1985. Je serais enclin à penser qu'aux environs de l'an 2015 nous allons être complètement en déficit si cette courbe de la demande globale se maintient.